

Ceci est de la libre expression, n'hésitez pas à dire stop ou encore !

Jean-Jacques Rey

sites Internet : www.jj-pat-rey.com

<http://perso.wanadoo.fr/j-j.rey-feuxdelamer/index.html>

On nage en plein dans une époque où les gens qui tirent les ficelles du pouvoir étatique, massacrent l'intelligence, qu'elle soit née du bon sens ou de l'imagination ; ceci à seule fin de faire oublier qui domine, en toute conscience de cause. En vérité, ces gens sont tellement cons, qu'ils ont peur d'être dépassés par les événements, et ils le sont par la force des choses (immanence de l'évolution) même s'ils courent devant le tsunami de cette vérité ! ;-)

Il ne faut pas oublier que la plupart des états dans le monde, sont dirigés par des vieillards, qui ne comprennent rien à l'avenir, même pas le potentiel de refonte des rapports sociaux, infusé par les nouvelles technologies de l'information ; mais ces "guides" font semblant de tout savoir, en déléguant leurs responsabilités à des serviteurs fainnants, carriéristes, et technocrates pour la plupart, élevés en couveuse et complètement déconnectés des réalités sociales, ainsi que des préoccupations communes de subsistance. C'est d'ailleurs ce qui va coûter cher à l'Europe bientôt (du moins à l'idée que s'en font, les marchands de tapis) plus que les "chambres à gaz" du libéralisme, vers lesquelles, ces pouvoirs sclérosés, vendus à la finance internationale, envoient joyeusement les masses populaires.

Voilà pourquoi les transformations sociales sont si lentes, et voilà pourquoi, les utopies restent des utopies ! ... J'espère que nous ferons un jour, le procès de ces gérontocrates, abuseurs de la conscience collective, pour avoir entraver les idéaux de paix et de justice sociale, durablement. Parce qu'il n'y a pas que la Serbie ou le Chili, de concernés... Il y aura là aussi, un devoir d'inventaire ! :-)

Jean-Jacques REY

envoi de Ode : <http://zodode.5.50megs.com/menuo.htm>

CHINE et mondialisation, la perte de l'Occident ?

Un ami français m'écrit qu'il est plus ou moins dépressif, qu'il y a une très mauvaise ambiance au travail, « car le magasin ne fait pas le chiffre et évidemment la direction met la pression. Économies obligent, ils font des mises à pieds et on doit travailler pour trois en personnel réduit. »

Bon, je vous préviens, je ne suis pas économiste mais, comme vous toutes et tous, je ne suis pas dénuée d'intelligence et de sensibilité et je m'informe sans cesse sur tout ce qui se passe au national comme à l'international.

Avant-hier, j'ai appris par les médias que les 2/3 des PME - petites et moyennes entreprises - du Québec, vont disparaître. Elles partent toutes s'établir en Chine. Là où le salaire horaire est de 0.48 sous comparé à \$16.50 ici au Québec (soit environ le ¼ d'un EUR contre 28 EUR). Faites votre propre calcul et vous verrez bien !

Voilà ce que j'ai répondu à mon ami :

"Tous les mêmes, c'est la faute à l'employé, ils ne se rendent donc pas compte que toute l'économie occidentale fout le camp vers la Chine ? Même si ça ne les touche pas directement, à coup sûr ça les touche indirectement et ce n'est pas la faute à l'employé... Sans même tenter d'être quelque peu protectionnistes, nos gouvernements laissent partir nos usines, technologies, nos cerveaux, mettre nos gens au chômage et vive le paradis chinois à 0.48 sous l'heure alors que la moyenne des salaires est de \$16.50 l'heure ici...

Personne ne se pose la question sur les conditions de travail très fin 19ième des esclaves chinois... J'ai vu un reportage sur le sujet : ils ont des conditions infectes, sont obligés pour certains de dormir dans des dortoirs sur place afin d'être sur les lieux de travail pour accomplir leur 16-18 heures par jour... sans masque pour travailler lorsque le masque est indiqué et quoi encore...

Nos hommes d'affaires et gouvernements vont se réveiller lorsque le point de non retour sera arrivé et il n'est pas si loin... Une fois nos technologies assimilés, ils mettront tous ces étrangers dehors et ce sera la fin de notre civilisation tel que nous la connaissons... Si au moins c'était pour le meilleur, pour améliorer les conditions de travail et de vie des chinois et chinoises, mais non ! On retourne en arrière, tout sera à recommencer... ainsi vont donc les pays dirigés par des gouvernants à courte vue... le profit immédiat, à tout prix, mais à quel prix ?"

Le pire, c'est que l'histoire de mon ami n'est pas unique, loin de là ! Ici à Huntingdon, un beau petit village québécois situé au bord de l'eau, on a fermé cinq usines du coup et juste avant les Fêtes, en décembre. La majorité des villageois travaillaient dans ces usines, le drame ! Et ce n'est qu'un exemple québécois. Aux USA, ils quittent vers la Chine par milliers - ce qui ne les a pas empêché de réélire qui-vous-savez - en Europe ce doit être la même chose, c'est la folie furieuse, le nouvel Eldorado pour les milieux d'affaires. Et ici on ne parle pas de partage des richesses, ce ne sera certainement pas le peuple qui en bénéficiera. On appauvrit les pauvres, la classe moyenne qui s'appauvrit de plus en plus -de moins en moins "moyenne" - et les riches s'enrichissent davantage. Ce n'est pas nouveau mais là c'est l'épidémie... la grande saignée...

Il n'y a qu'à voir l'augmentation des importations de nos matières premières vers la Chine, les prix de l'acier qui sont maintenant inabordables et la forte hausse des cours des autres matières premières industrielles. La croissance de la production industrielle de la Chine était de 9,7% en 2003, elle termine avec un beau 19,8% fin 2004. Ce sera quoi en 2005 ? La croissance progresse de façon vertigineuse. Je vous épargne les chiffres, je m'y perdrais et vous avez tout cela sur le web.

J'ai un verre d'eau, je partage avec une personne, puis deux, puis trois... vous me voyez venir... La croissance de la Chine grimpe de manière exponentielle et c'est ce qui m'effraie. Le chômage chez nos jeunes - qui est déjà bien présent - que sera-t-il demain ? Les personnes près de la retraite qui ne savent faire que ce qu'ils ont fait toute leur vie dans la même petite ou grosse usine, ils s'en sortiront avec une retraite tronquée, et pire encore, ceux qui sont dans la trentaine, sans trop d'instruction et qui travaillent depuis que quelques années seront-ils obligés de retourner aux études ? (certains diront que ce sera bien fait pour eux, pas moi, nous ne sommes pas tous capables de faire de hautes études) Possiblement pour certains, mais trouveront-ils du travail en bout de ligne ? Quand c'est le couple qui travaille au même endroit, c'est le drame...

Hier, vu à la télé de Radio-Canada Nouvelles : les chinois qui avaient quitté Hong Kong pour venir s'établir en Colombie-Britannique dans l'ouest du Canada, tous riches, bien entendu, ont fait instruire leurs enfants ici, ils parlent trois langues, sont de hauts diplômés et maintenant il quittent pour retourner en Chine qui leur ouvrira les bras parce qu'ils n'arrivent pas les mains vides. Un signe.

Il n'y a pas que la Chine, il y a l'Inde et tout le savoir informatique – on y fait venir les meilleurs informaticiens, une fois la technologie assimilée, on les remerciera tous. Ces deux pays seront possiblement les marchés du siècle.

Qu'advient-il de l'Occident ? Elle est là ma question.

Oh ! J'ai beaucoup de réponses du « pourquoi », au « comment », du « à-cause-de » à « c'est-la-faute-à ... » Mais vous, quelle est votre opinion sur le sujet ?

Ode : zodode@hotmail.com

envoi de Fabrice Ehanno : <http://poetique-alternative.site.voila.fr/> ;
<http://histoire-gaulois.site.voila.fr>

Les damnés du libéralisme – 3

Vivre pour travailler

Les charges sont lourdes à porter et Jordan grimace de douleur à mesure que les cartons volumineux s'entassent sur le diable. Depuis une semaine, son dos le fait souffrir mais il n'a pas pris la peine de consulter un toubib. A quoi bon ? De toute façon, il ne pourrait pas se

permettre un arrêt au risque d'être mal vu par le patron, de se retrouver sur le carreau. Une fois son chariot rempli, Jordan le pousse jusqu'à la réserve, à l'arrière de la boutique du grossiste. Et il continue d'empiler les cartons de jeans dégriffés. Il souffle, se crispe, transpire, s'arrête quelques minutes pour se masser le bas des reins. Cela fait plus de trois-quarts d'heures qu'il décharge la marchandise, à peine de quoi se payer un sandwich et une bière, les brasseries sont chères dans le quartier du Sentier. Ensuite, il devra livrer les textiles en petites quantités auprès des magasins de prêt à porter.

Il est dix heures, c'est la pause, et le magasinier vient juste d'achever ses livraisons. Il compte maintenant trois heures de travail. Jordan va pouvoir garder sa chambre au foyer de jeunes travailleurs. Lorsqu'il aura déchargé la deuxième camionnette un peu plus tard dans la matinée, lorsqu'il aura entamé une deuxième tournée de livraisons à onze heures passées, le jeune magasinier aura enfin gagné de quoi survivre, s'habiller et payer sa carte orange. La demi-heure restante, c'est tout bénéf'... quelques euros pour s'acheter un paquet de cigarettes ou aller au cinéma.

Mais son travail s'arrête à midi. Déjà. On ne choisit pas ses horaires. Heureusement, Jordan fait le marché tous les week-ends... encore quelques euros qui lui permettront dans trois ou quatre mois de se payer une télé d'occasion... bientôt une mini chaîne, un lecteur DVD... des vacances à la mer, au soleil, il en rêve ! ... Bientôt ! ... dans trois ou quatre ans.

Fabrice

envoi de Jean-Marc Bouvier : <http://jeanmarc.bouvier1.free.fr/>
pour Monique Dorizon

Des infos d'un endroit où la répression est à une autre échelle que celle qui sévit encore mollement parmi nous :

Chers amis,

C'est avec tristesse que je vous transmets la nouvelle du décès de Rinzin Wangyal, prisonnier politique pour lequel Tibet Lib est intervenu en juin 2004. Cet homme de 59 ans est décédé en prison à la fin de l'année 2004. Sa mort n'a pas été confirmée officiellement. Son corps n'a pas été remis à la famille.

Rinzin Wangyal purgeait sa peine au camp de travail de Pawa Tramo. Les dernières informations le concernant datent du 31 mai 2004. Elles faisaient état de la détérioration de son état de santé du fait des tortures répétées durant ces années de prison.

Arrêté une première fois en 1966-67, suspecté d'avoir organisé un mouvement indépendantiste, il avait alors passé 17 ans en prison.

La seconde arrestation eut lieu en août 1995, Rinzin Wangyal était suspecté de faire partie d'un mouvement politique dont l'objectif était de perturber le 30ème anniversaire de la fondation de la Région Autonome du Tibet. Il fut de

nouveau condamné à 16 ans de prison en octobre 1997. Durant son emprisonnement, sa peine fut transformée en prison à vie.

Référence site Internet :

[Le Tibetan Centre for Human Rights and Democracy :](#)

(TCHRD basé à Dharamsala, a répertorié 87 décès de prisonniers politiques tibétains pour cause de tortures depuis 1987.

(Sources : TCHRD, 4 février 2005)

Amicalement,
Monique Dorizon

envoi de la FFII : <http://www.ffii.org/> ; <http://kwiki.ffii.org/ShortIntroFr>

Association à but non lucratif pour une infrastructure de l'information libre : objet de promouvoir les savoirs dans le domaine du traitement des données. La FFII soutient le développement de biens informationnels publics fondés sur les droits d'auteur, la libre concurrence et les standards ouverts.

Cher supporter de la FFII :

A nouveau et selon toute vraisemblance l'adoption en Conseil des Ministres a été ajournée à une date ultérieure. Cette information émane de diverses sources sûres mais n'a pas été publiquement confirmée par la Présidence du Conseil.

Si cette adoption est reportée, le Parlement Européen aura la possibilité de faire recommencer la procédure depuis le début. Même l'Eurodéputé Klaus-Heiner Lehne (Démocratie Chrétienne allemande) , qui préside aux décisions de la commission des affaires juridiques (JURI) et qui s'est déjà opposé à ce que la procédure soit reprise à son début tout en diffusant les derniers mensonges des lobbies pro-brevets, approuve maintenant ce projet de tout recommencer à zéro si le Conseil ajourne une nouvelle fois la procédure.

Dans les semaines et les mois à venir nous allons assister à une offensive sans précédent de la part des lobbies pro-brevets des milieux industriels.

Si nous ne pouvons obtenir ni une discussion en Conseil des Ministres ni une reprise à zéro de la procédure devant le Parlement, nous entrerons dans la phase dite de seconde lecture. Dans ce cas le nouveau Parlement disposera seulement de trois ou quatre mois pour réagir et en fait il faudra parvenir à une majorité de l'ordre de 60-70% contre les propositions du conseil. C'est donc une partie hautement risquée, et nous allons aussi perdre nos meilleures opportunités pour briser la glace en Conseil des ministres.

Cependant même si la deuxième lecture a lieu nous devrions l'emporter. Nous offrons des solutions qui ont fait leur preuves, tandis que les milieux industriels pro-brevets se contentent de d'argent et de FUD pour attirer les faveurs des eurodéputés.

Nous sommes convaincu que nous allons gagner la bataille cette année si nous parvenons à :

(1) lever une partie des fonds que le monde de l'industrie et des brevets est entrain de dépenser, pour ainsi couvrir les frais de notre bureau de Bruxelles (une somme à 5 chiffres). C'est le travail de terrain de nos représentants qui a permis de gagner la confiance des eurodéputés en 2003. Depuis lors des relations fructueuses ont été établies, mais notre équipe à temps plein doit pouvoir vivre et nos coffres sont vides.

(2) communiquer correctement avec vous. Les campagnes sur le web doit être renouvelées régulièrement avec des nouveaux modèles de lettres, des bannières et des instructions d'action. Nous devons montrer à nos amis parlementaires qu'une communauté vaste et bien informée travaille à nos cotés. Pour l'heure nous vous demandons de bien vouloir :

* vous abonner à la liste de diffusion europarl-parl et vous préparer à venir à Bruxelles durant deux journées au moins entre le 24 Janvier et le 2 Février pour rencontrer les Eurodéputés de la commission JURI ou leurs assistants.

* continuer à demander à votre gouvernement de différer (sur la base de l'Article 3 du code des procédures du Conseil de l'EU) toute tentative d'adoption du texte du 18 Mai 2004 au titre de position commune et demander un nouveau comptage des votes (B-item).

* rester branchés sur <http://demo.ffii.org/> et nous aider à réorienter et étendre notre manifestation en ligne (webdemo) durant les jours et les semaines à venir.

* contacter votre Eurodéputé local, lui soumettre le dossier sur le brevetage du logiciel, réfléchir à la bonne méthode pour motiver vos eurodéputés ou leurs assistants pour communiquer avec vous.

* faire une donation pour les actions des mois à venir à Bruxelles.

Bien cordialement,

Hartmut Pilch, Erik Josefsson, Jan Macek, Bernhard Kaindl, Christian Cornelissen, Rene Mages

L'adoption par le Conseil de l'UE d'une "position commune" concernant la directive sur les brevets logiciels a été reportée une nouvelle fois. Cela donne une nouvelle opportunité pour le Parlement européen de redémarrer la procédure à zéro, ce qui jetterait aux oubliettes l'affreux texte du Conseil du 18 mai 2004. Merci de vous joindre aux remerciements qui seront transmis prochainement au gouvernement polonais.

Puisque la situation politique en Europe a changé (par exemple, à cause des positions de la Pologne ou des Pays-Bas), les négociations à venir au Conseil de l'UE pourraient mener à un résultat plus acceptable.

En outre, si la directive n'est pas à nouveau soumise au Parlement mais que la procédure se poursuit en seconde lecture, le Parlement européen devrait la corriger dans des conditions extrêmement difficiles. Une seconde lecture nécessite une majorité absolue de 267 votes « oui », ce qui signifie qu'en réalité 60 à 70% des eurodéputés de l'hémicycle devrait voter « oui » à chaque amendement. La rédaction de ces amendements devrait prendre au plus 3 à 4 mois. Si l'adoption d'un amendement critique venait à échouer, cela créerait des failles permettant d'accorder des brevets logiciels. Aussi, la réunion de la commission parlementaire aux affaires judiciaires (JURI) des 2 et 3 février prochains devrait être mise à profit pour que le Parlement puisse demander une nouvelle première lecture (une saisine répétée), ce qui serait certainement la meilleure solution.

De plus amples informations sont disponibles sur :

<http://kwiki.ffii.org/Juri0501En>

<http://kwiki.ffii.org/RestartGuide0501En>

Merci également de nous aider à diffuser le message : rejoignez la campagne web et enregistrez votre site sur <http://demo.ffii.org/>

Notez bien que par ailleurs, des personnes travaillent pour obtenir un point B (c'est-à-dire une renégociation du texte) au Conseil, c'est le cas par exemple en France, aux Pays-Bas ou au Danemark, voir à ce sujet les actualités en français

ou en anglais. Si vous participez à cet effort, il est toujours très important de continuer sur cette voie, comme cela vient d'être expliqué à un groupe d'études à l'assemblée nationale.

Vous noterez que plusieurs liens de ce courriel pointent vers des pages en anglais, nous avons besoin de votre aide afin de les traduire pour le public francophone.

Vous pourrez retrouver la FFII sur le stand de l'association APRIL lors du salon Solutions GNU/Linux , du 1er au 3 février 2005.

Cordialement;

Gérald Sédrati-Dinet, FFII, gibus@ffii.fr

envoi de Benoist Magnat :

<http://www.jj-pat-rey.com/FEUXDELAMER/POESIE/oeuvresamies/b-magnat/index.html>

Maintenant il faut militer pour qu'on ouvre le Louvre

**** UN LOUVRE POUR TOUS***

**** Le 1er septembre 2004, le Musée du Louvre supprimait sans concertation et en toute discrétion le libre accès accordée aux artistes depuis 400 ans, mais aussi aux enseignants, et appliquant au passage le critère de préférence nationale en supprimant aussi la gratuité pour les étudiants d'art à l'étranger.***

**** Depuis, la mobilisation s'organise et les protestations affluent de toutes parts. Car au-delà de la gratuité revendiquée légitimement par nos professions, le problème posé ici est en fait la dérive marchande d'un établissement public avec tous les signes marqués d'une privatisation rampante contraire à sa mission.***

**** Pour preuve, on découvrirait récemment la gratuité au Louvre accordée aux 130 000 salariés de l'entreprise privée TOTAL pendant 10 ans en contrepartie des 4,5 millions d'euros de mécénat apportées par celle-ci pour la restauration de la Galerie d'Apollon. On apprend aujourd'hui, contacté par des salariés du CRÉDIT LYONNAIS que l'ensemble des salariés de cette entreprise bancaire bénéficient déjà et depuis plusieurs années de la gratuité totale d'accès au Musée du Louvre, collections permanentes et expositions temporaires comprises - et ce, jusqu'en 2009 - leur entreprise participant, par l'oeuvre de mécénat à hauteur de 4 millions d'euros, à un ambitieux programme de développement Internet du Musée.***

** Si l'on ne peut que se réjouir pour les salariés des entreprises citées, il existe une certaine contradiction de la part du Louvre de retirer d'un côté un "privilège" aux artistes et enseignants du fait de leurs prétendus "hauts" revenus pour l'accorder de l'autre à des dizaines de milliers de salariés d'entreprises privées parce que leurs directions respectives ont versé des millions d'euros dans son obole.*

** Est-ce donc cela la définition du service public appliquée à un lieu d'art et de culture ?*

** Louvre pour tous entend fédérer toutes les initiatives pour que le Louvre redevienne un Musée ouvert à tout le monde. Nous exigeons le rétablissement du libre accès pour les artistes, les enseignants et tous les étudiants d'art. Nous demandons le maintien de la gratuité pour les salariés des entreprises privées mécènes. Et pour que le mécénat profite à tous, nous demandons qu'une réflexion sérieuse s'engage pour obtenir la gratuité pour tous comme cela se pratique ailleurs dans le monde et notamment pour les musées parisiens.*

** Une manifestation nationale unitaire à la pyramide du Louvre est prévue le 22 janvier 2005.*

** Au-delà de la question du Louvre, nous défendons une certaine idée de la Culture libre et généreuse.*

TOUTE L'INFO SUR LE SITE LOUVRE POUR TOUS

** <http://louvrepourtous.site.voila.fr/>*

** (pétition, commentaires, articles, modèle de lettre de protestation...)*

Ceci est de la libre expression, n'hésitez pas à dire stop ou encore !

Jean-Jacques Rey

sites Internet : www.jj-pat-rey.com

<http://perso.wanadoo.fr/j-j.rey-feuxdelamer/index.html>